

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 286

présenté par
M. Chanteguet

à l'amendement n° 250 (Rect) du Gouvernement

APRÈS L'ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 30.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de coordination avec l'article 7D de la proposition de loi.